

Rapport : postulat sur l'opportunité de créer une équipe mobile d'urgence sociale.

Genève : 192'000 habitants, Lausanne : 136'288 habitants, Montreux : 24'579 habitants. En effet, nous n'avons pas encore et de loin atteint la masse critique pour qu'une telle infrastructure se mette en place.

Le projet pilote lausannois n'ayant pas encore abouti, il est difficile d'en parler. Par contre, à Genève, l'UMUS se compose de travailleurs sociaux et d'infirmiers spécialisés. Une petite différence puisque dans le rapport on parle d'un travailleur social et d'un psychologue. Les travailleurs sociaux de l'équipe genevoise ont des formations variées et complétées par une expérience de terrain et une connaissance du réseau social genevois. Quant aux infirmiers, ils ont une expérience de plus de 5 ans en soins communautaires avec des spécialisations en soins d'urgence ou psychiatriques. Ils bénéficient d'une formation continue spécifique sur ce thème.

Il faut savoir que chaque intervention prise en charge par l'UMUS se fait dans le cadre d'un travail en réseau impliquant le partenaire le plus adéquat. Des conventions ont été signées avec les partenaires privilégiés de l'UMUS : police, urgences santé, Hospice général, ville de Genève, Office de la jeunesse, HUG, Centre LAVI, Main tendue, un travail de collaboration avec le Service de protection de mineurs et un partenariat avec la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ). Ces conventions ont permis de développer des procédures d'accueil d'urgence également pour les mineurs de plus de 16 ans. Près de 1000 demandes d'intervention annuelles atteste de la nécessité d'une telle structure au sein de l'aide sociale d'urgence genevoise. Si je souligne cela, c'est qu'une vraie équipe mobile d'urgence sociale ne peut pas œuvrer seule et s'inscrit dans un contexte global avec des relations spécifiques aux intervenants multiples qui existent. Pour mettre en place une telle structure, il faut que les besoins soient clairement énoncés. Dire que les services sociaux avouent être souvent confrontés à des urgences sociales n'est pas suffisant. Des chiffres auraient permis d'étayer sa prise en considération ou non. Combien de personnes, quel type de population, dans quelles tranches d'âge, où sont-ils redirigés, sommes-nous dans une position critique etc ?

Ce postulat a toutefois le mérite de nous faire connaître le système mis en place sur la Riviera et les infrastructures existantes qui les prennent en charge.

Il est clair que nous ne sommes pas obligés d'en faire une copie conforme. N'empêche que cela demanderait tout de même un accompagnement de professionnels, la mise en place d'une structure, un roulement du personnel sur le soir et les nuits ainsi que les week-ends, l'établissement de conventions bref cela demanderait de gros moyens. A mon avis, c'est une proposition qui devrait plutôt être étudiée, si le besoin était réel, avec les autres communes environnantes et non uniquement sur Montreux.

En matière sociale, nous nous devons également de fixer des priorités. Et je crois que nous en avons une brûlante avec la mise en place de l'accueil des enfants. Si seulement nous avions un budget extensible à souhait...

Pour toutes ces raisons, le groupe UDC votera NON à ce postulat.